

Pour une interprétation des silences dans le témoignage de souffrance. Une approche interactionnelle

For an interpretation of silences in the testimony of suffering. An interactional approach

Hadjira Medane¹

Abstract: In this study we adopt an approach that is both discursive and interactional in order to interpret the silences in testimonials about suffering. Using a corpus of testimonies from battered women who were subjected to domestic violence, we analyse the duration and location of silences in various discursive sequences. We identify the types of silence and their discursive functions, with a focus on their value in the expression of pain. In testimonials, silences allow speakers to assign a structure to their discourse, plan ideas, and, simultaneously, draw attention to the verbal expression of suffering. In addition, in an inter-turn-taking position, silences help to manage the interaction, while in an intra-turn position, they emphasize the emotional dimension of the testimony of suffering. Their interpretation relies on the discursive context.

Key words: silence, suffering, testimony, interaction, discourse.

1. Introduction

Qui parmi nous n'a pas perdu ses mots suite à un sentiment douloureux ou devant une situation dramatique ? Pour cette contribution, nous avons choisi un objet de recherche apparemment vide mais très parlant, il s'agit du silence.

Contrairement à nombre d'études en sciences du langage qui mettent l'accent sur ce qui est dit par les locuteurs et sur la façon dont cela est fait, cette contribution s'intéresse aux « silences interactifs » (Bruneau et Achaz 1973), c'est-à-dire à l'absence de parole dans l'interaction et sur ce que « se taire veut dire » (Barbet et Honoré 2013). Il s'agit d'une étude portant sur les formes de silence comme marque de souffrance dans un genre de discours particulier qui est le témoignage

¹ Université de Chlef (Algérie), Laboratoire Dylandimed ; h.medane@univ-chlef.dz.

et le récit de vie. Notre corpus se compose de deux témoignages de femmes battues enregistrés sur Youtube, mais aussi d'un numéro d'une émission télévisée interactive traitant la même thématique. Il est question dans ce travail de voir : Quand est-ce qu'on se tait dans un témoignage souffrant ? Comment peut-on interpréter les formes du silence dans les témoignages de souffrance ? Comment peut-on entendre la souffrance à travers le silence ? Quel rôle joue le silence dans une interaction traitant une forme de souffrance ?

Notre travail est à la fois descriptif et interprétatif. Nous commencerons donc par observer le silence dans sa nature de pause en discours et le rôle qu'il joue dans le témoignage et dans l'organisation des tours de parole ; il s'agira ainsi d'analyser la durée et la place de ces silences dans le corpus. Nous allons par la suite les interpréter en les approchant d'un point de vue interactionnel et discursif. Pour ce faire, nous convoquerons, d'une part, des notions relatives au domaine de l'analyse conversationnelle permettant d'étudier et interpréter le silence qui précède ou qui suit un tour de parole dans les interactions ; d'autre part, des notions de l'analyse du discours du mal-être et de la souffrance afin d'analyser le matériel discursif déclenchant le silence dans les témoignages.

2. Le silence : présentation et typologie

Le silence a été étudié dans plusieurs domaines : les arts (musique, théâtre...), la littérature (la voix du silence dans la littérature), la psychanalyse, la psycholinguistique, la communication, la didactique, les théories du langage et même les théories de l'argumentation (rhétorique, négociation, etc.). Considéré comme une absence de bruit² / absence de parole, le silence est l'une des notions les plus ambiguës à analyser en raison de la pluralité de ses usages et de ses interprétations dans les différentes situations de communication. Pour Munteanu, le silence constitue un « moyen d'expression auquel recourt l'énonciateur [il] pourrait avoir des valeurs des plus diverses, étant décodé de manière efficace par le destinataire à l'aide de la "lecture" des signes paraverbaux (langage mimo-gestuel, par exemple) » (2018 : 177). Le silence véhicule donc un message, il s'agit d'un contenu communicationnel, apparemment vide, mais très expressif.

En raison de la complexité de son contenu (absence du dit et du dire), il est difficile, voire impossible, de répertorier les différentes significations du silence dans le discours. Dans toutes ses dimensions le silence représente, selon Aiala de Mello « une unité sémiotique exemplaire, une unité élémentaire et cohérente avec/dans le discours.

² Dans une approche communicationnelle, le silence du canal s'oppose au concept de bruit considéré comme un élément perturbateur dans le processus communicatif (Munteanu 2018 : 177-178).

Il se présente dans les limites des mots, imprégnés dans les dialogues et vus dans le discours » (2021 : 100). De son côté, Munteanu (2018 : 176) insiste sur le rôle fondamental que joue le silence dans le processus langagier « de la plus petite unité significative jusqu'aux grands contextes discursifs ou conversationnels ».

Le silence est une partie constituante du langage, il organise les discours et les charge de sens. Cette absence parlante prend différentes formes en fonction des circonstances de la situation de communication. Bruneau (1973) propose une typologie des formes du silence. Il parle de silences psycholinguistiques : silence de « faible durée » ou « silence rapide » et silence de « longue durée » ou « silence lent ». Pour cet auteur, le silence rapide est un « silence mental imposé, étroitement associé au déroulement horizontal du langage dans le temps » (Bruneau 1973 : 6). Il s'agit ici des silences liés aux « hésitations syntaxiques et grammaticales de très courte durée » ou aux « ralentissements qui accompagnent le décodage du discours » (*ibid.*). Il importe de préciser que, selon Bruneau, le silence rapide aurait une durée inférieure à deux secondes. Le « silence lent » est par ailleurs, et selon le même auteur, un « silence mental obligatoire étroitement associé aux processus sémantiques (et métaphoriques) du décodage du langage » (*ibid.*). Ces silences lents sont, selon l'auteur cité, « liés à des mouvements d'organisation, de catégorification et de spatialisation à travers les niveaux d'expérience et les niveaux de mémoire » (*ibid.*).

D'un point de vue interactionnel, les silences sont considérés comme des « pauses dans un dialogue, une conversation, une discussion, un débat, etc. » (Bruneau 1973 : 7). Bruneau parle ici de silences interactifs étroitement liés à la situation de communication et qui participent à la gestion des tours de parole.

Pour ce qui est du silence socioculturel, il est lié, selon Bruneau (1973 : 12), « à la façon caractéristique dont toute une société ou toute une culture défavorise la parole au profit de silences psycholinguistiques et interactifs ». Cela veut dire que les valeurs sémantiques attribuées au silence diffèrent d'une culture à l'autre mais aussi d'une époque à l'autre.

3. Silence émotionnel et souffrance

Selon Brun (2003), le récit de vie « est l'une des pratiques les plus courantes de la conversation ordinaire : souvenir d'enfance, récit de voyage ou de vacances, incident de notre vie, événement vécu sont autant de faits qui font partie des échanges quotidiens ». On peut distinguer plusieurs thématiques dans les récits de vie telles que : la violence conjugale, la détresse, le malaise ou encore la souffrance. Bien que cette dernière présente une dimension sociale, son appréhension est devenue un enjeu central dans de nombreuses disciplines en sciences humaines et sociales.

En tant qu'émotion, la souffrance relève du domaine de la subjectivité. Dans l'analyse discursive, l'émotion correspond à la fonction expressive étudiée, selon Fuchs et Le Goffic (1985 : 123), à partir des traces de l'émetteur dans le discours, la langue étant le reflet des émotions ressenties. La mise en discours de la souffrance a fait l'objet de plusieurs recherches en sciences du langage (Ablali, Huët et Wiederspiel 2015 ; Plantin 2005).

Mais si le verbal est le support essentiel de l'affectivité qu'en est-il du non verbal ? Dans l'expression de la souffrance, la douleur, à des degrés variés, transparait non seulement dans le discours mais aussi au niveau d'autres éléments, plus difficile à analyser, comme la mimique, l'intonation et le silence. La présente étude s'intéresse donc au silence comme forme d'expression de la souffrance.

A caractère émotionnel, le silence est, selon Bruneau, « le langage de toutes les passions fortes : amour, colère, surprise, peur » (1973 : 11). Pour cet auteur, « une émotion profonde n'a pas besoin de coup d'éclat pour s'exprimer. Très souvent, les états émotionnels intenses se manifestent par le silence. Un chagrin profond, une grande douleur ou une vive déception sont muets, les mots étant alors difficiles à trouver » (*ibid.*). Dans une expérience émotionnelle comme celle de la violence conjugale, le silence devient un mode d'expression d'un sentiment de douleur et d'amertume. Décider de mettre en mots ce sentiment dans un témoignage constitue une décision de la part des femmes battues de ne plus se taire et de crier haut et fort la violence subie. Elles produisent ainsi un discours qui sera à son tour traversé par des moments de silence très expressifs où les mots se taisent pour laisser parler la voix de la douleur, de la détresse, de la violence et de la maltraitance, en montrant ainsi que la douleur ne s'exprime pas, elle se ressent.

Dans le présent travail nous nous intéressons à l'interprétation de ce qui a été passé sous le silence dans les témoignages de femmes battues. Les silences seront approchés d'un point de vue interactionnel et discursif.

4. Approches interactionnelle et discursive du silence

Comme déjà mentionné, le silence est sujet de réflexion dans différents domaines des sciences humaines. Dans le domaine des sciences du langage, le silence a suscité l'attention des interactionnistes, des analystes du discours, des phonéticiens, des psycholinguistes, des sémioticiens et même des didacticiens. Chacun l'a approché selon son point de vue et selon les spécificités de son domaine.

D'un point de vue interactionnel, le silence est, selon Harvey *et al.* (1974), un lieu interactif des tours de parole lors de la réalisation du discours. Pour ces auteurs, les silences perceptibles entre deux

tours de parole permettent au locuteur de gagner du temps pour trouver ses mots. Dans son ouvrage *Esthétique de la création verbale*, Bakhtine (1984) considère, pour sa part, le silence comme étant le moment où le mot est supprimé du dialogue créant ainsi un espace ouvert de signification dont l'interprétation exige le rapport aux mots et donc à la parole.

Van Den Heuvel (1985), de son côté, approche le silence comme une opération discursive se manifestant dans un texte et se référant à l'énonciation. Le silence est donc « une non-réalisation d'un acte d'énonciation qui pourrait ou devrait avoir lieu dans une situation donnée » (Van Den Heuvel 1985 : 67). Bien qu'il soit conçu comme « un acte énonciatif *in absentia*, inscrit dans le discours par une causalité contextuelle » (*ibid.*), le silence est considéré, selon le même auteur, comme non-parole, pensée à l'intérieur du langage.

Une autre conception du silence est avancée par Orlandi (1997), pour qui le silence, loin d'être une absence de parole, est considéré comme un principe et un fondement nécessaire à la signification et à la production du sens. Selon cette perspective, en plus qu'il soit un phénomène physique, le silence « n'est pas entre les mots, il les traverse » (Orlandi 1997 : 71). La parole en tant que voix s'efface dès sa production devant le sens. Il en va de même pour le silence. Cette absence prononcée aurait aussi une charge sémantique et des modalités énonciatives. Dans son *Art de se taire*, Dinouart parle d'« un silence prudent, et un silence artificieux. Un silence complaisant, et un silence moqueur. Un silence spirituel, et un silence stupide. Un silence d'approbation, et un silence de mépris. Un silence de politique. Un silence d'humeur et de caprice » (1987 : 69). C'est ainsi que le silence devient un *dire* (et même un *faire*). Dans une approche pragmatique, au sein du discours, le silence peut revêtir une dimension rhétorique ou avoir une valeur de réponse.

Kurzon (1998 : 21) mentionne la possibilité d'envisager le silence comme un acte de langage. De ce point de vue, le silence prend une dimension particulière, en tant que acte de langage non-dit ; le silence aurait un contenu propositionnel à restituer à partir du contexte et une véritable force illocutoire. L'auteur cité répertorie huit forces illocutoires du silence qui peut prendre des valeurs comme : question, promesse, refus, avertissement, menace, insulte, requête ou ordre. Pour Kurzon (*ibid.* : 25), le silence est un moyen d'expression et de communication qui représente, en tant que tel, une véritable action. Cet auteur considère même le comportement non intentionnel du silence comme « acte »³.

³ "Since the alternative to this act of silence is speech, then we may say that such silence is also a speech act. Of course, not all acts are deliberate [...] one can be silent without intending to be so" (Kurzon 1998: 25).

5. Collecte du corpus

Notre travail de recherche, rappelons-le, consiste à faire une analyse des formes du silence comme marque de souffrance dans les témoignages de femmes battues. Notre corpus se compose de deux témoignages enregistrés sur Youtube (désormais T1 et T2)⁴ et des extraits d'une émission interactive télévisée (désormais E)⁵, diffusée sur une chaîne française ayant pour thématique la violence conjugale, où les femmes invitées témoignent de leur vécu. Sur le plan technique nous avons fait appel à deux logiciels : Amberscript pour transcrire le corpus et ELAN pour annoter et mesurer le silence.

Le silence, comme nous l'avons vu, fait partie du langage. À l'oral, il se manifeste à travers les pauses silencieuses intra ou inter-répliques. Il peut faire partie de la parole spontanée mais peut également être stratégique quand il sert une intention ; il peut être non intentionnel quand il exprime une émotion profonde. Le sujet et la thématique du témoignage (femmes battues et violence conjugale) relie donc explicitement le silence à l'émotion, à l'insuffisance du langage à exprimer la souffrance et la douleur. Le silence dans ce cas revêt un caractère émotionnel.

Le silence étant une absence de parole, pour l'approcher, il faut, dans notre cas, prendre en considération sa position, mais aussi sa durée et les conditions de sa production en discours. Le choix d'un seuil de durée repose sur les conclusions de plusieurs travaux de référence traitant la question des pauses et des silences. Plusieurs auteurs regroupent sous le terme *pause*, les interruptions d'une durée inférieure à deux secondes ; les interruptions supérieures à ce seuil sont considérées comme de véritables silences⁶ : Laroche-Bouvy (1984), Campione et Véronis (2002), Barkat-Defradas, Gayraud, Cadhilac et Lee (2009).

En ce qui nous concerne, pour éviter toute confusion, nous avons préféré choisir un seuil minimum fixe pour la notation des pauses silencieuses, à savoir celui de 1000 ms. Ainsi, aucune pause inférieure à ce seuil n'est notée dans nos transcriptions. Le choix de ce seuil est relatif au logiciel utilisé pour l'analyse, 1000ms (soit une

⁴ T1 : Une femme victime de violences conjugales livre son témoignage en exclusivité à France 3 Corse. Battue et violée pendant plus de 40 ans, elle a déposé plainte en 2019. La vidéo est disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=gFH6qrwDg-s&t=12s>; consulté le 22.01.2022.

T2 : Une femme battue interviewée et enregistrée pour France 3 Occitane. La vidéo est disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=A01TKOE78pE>; consulté le 22.01.2022.

⁵ E : Extraits d'une édition de l'émission « Ça commence aujourd'hui » diffusée au mois de décembre 2019, disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=BFZzPliI_kc; consulté le 22.02.2022.

⁶ Bruneau (1973), par contre, parle de silence rapide et silence lent (voir *supra*).

seconde) étant la durée maximale du silence dans ELAN⁷. Nous allons cibler les silences de plus de 2 secondes, surtout ceux qui suivent ou qui précèdent les passages où les femmes expriment leur douleur et leur souffrance.

6. Types et fonctions du silence dans les témoignages de souffrance

Dans une étude sur un corpus de parole spontanée en anglais, Gaëlle (2003) parle de trois types de pauses silencieuses : les pauses d'hésitation, les pauses de focalisation et les pauses démarcatives. En s'inspirant des travaux de Candea (2000), Duez (1995), Fagyal (1996) et Swerts (1998), Gaëlle (2003) insiste sur le rôle des pauses d'hésitation dans le travail d'encodage du locuteur. Ces pauses seraient repérables par la présence de marques linguistiques d'hésitation comme *euh*, de reprises ou de reformulations. Les pauses de focalisation servent, selon Gaëlle, « à la mise en relief d'un élément du discours, et ont donc par conséquent un rôle plutôt sémantique : elles sont destinées à l'interlocuteur et semblent lui dire : "attention, ce qui va suivre est important" » (2003 : 156). Cela dit, ce genre de pauses met en relief un élément du discours qui sera prononcé juste après. Pour ce qui est des pauses démarcatives, elles sont définies par leur rôle dans la structuration de la parole. Pour Gaëlle, les pauses démarcatives « ont un rôle syntaxique dans la mesure où elles servent de frontière entre deux groupes syntaxiques » (2003 : 156).

Dans notre corpus⁸ de témoignages des femmes battues, nous avons rencontré les trois types de pauses silencieuses. Nous devons rappeler que notre étude porte sur les silences (d'une durée de plus de 2 secondes) et non sur les pauses silencieuses. Dans les témoignages étudiés nous avons identifié trois types de silences qui correspondent à la typologie de Gaëlle (2003, 2004) à savoir des silences de type démarcatif (D), d'hésitation (H) et de focalisation (F). En premier lieu voici des illustrations de silences représentatifs du type d'hésitation :

- (1) je veux montrer:: {1400ms} la femme toujours gaie: toujours souriante devant les autres {1480ms} j'avais honte: d'avoir supporté ce qu'on m'a fait vivre 1920ms} j'aurais euh {4800ms-**H**} ça c'est euh { 3400ms-**H**} qu'on blesse mon âme qu'on blesse mon corps euh {6760ms-**H**} et c'est pas facile {3690 ms

⁷ Le seuil de "durée minimale de silence" (*minimal silence duration*) dans ELAN est de 1000 ms.

⁸ Conventions de transcription :

: / :: syllabe allongée / syllabe très allongée ; {1080ms} pause silencieuse d'une durée de 1080ms ; {p} : pause de moins de 1000ms ; ↓ : contour intonatif descendant ; ↑ : contour intonatif montant ; // : interruption.

- (2) Je crois que il continue: euh {3480ms-**H**} pour X ou X raison {3680ms} donc: euh{3640ms-**H**} ça c'était voilà{4181ms}c'est c'est vraiment le le regret.

Dans ces deux extraits les silences d'hésitation suivent le marqueur *euh* considéré comme une pause pleine. Dans leur globalité, les phénomènes d'hésitation représentent, selon Dodane et Hirsch, « la trace d'une activité cognitive qui sous-tendrait la production des énoncés » (2018 : 6). D'une durée importante, les silences d'hésitation relevés dans les extraits (1) et (2) marquent de ce fait des moments de réflexion et de souvenir douloureux.

Ces deux silences d'hésitation laissent entendre également une tentative de sauver la face. La face de la femme respectée et qui doit être bien traitée est l'objet du désir de préservation dans n'importe quelle interaction dont le sujet est la vie en couple et dont la locutrice est une femme. En racontant son expérience concernant la violence conjugale, la femme battue menace elle-même sa face, dévoile sa douleur, sa déception, sa souffrance et sa maltraitance. Hésiter entre dire et ne pas dire pour choisir enfin le silence constitue chez nos locutrices une stratégie de lutte pour sauver la face. Nous remarquons d'ailleurs que les phrases sont inachevées et que c'est aux interlocuteurs d'imaginer la scène de violence. Hésiter et se taire après montre à quel point l'expérience était douloureuse et à quel point ce qui n'a pas été prononcé était violent (ex. : « Je crois que il continue: euh {3480ms-**H**} pour X ou X raison... »). Bien que le fait d'apparaître en public pour raconter son expérience soit une sorte de dévoilement de son territoire, la femme battue préfère se taire face au souvenir de certaines scènes violentes et certains sentiments douloureux pour préserver son image.

Le témoignage est par définition une déclaration de ce que l'on a vu, entendu, perçu ou vécu afin d'établir une vérité. En effet, le témoignage est toujours impliqué dans une pratique plus générale, où il participe à une stratégie persuasive. De ce fait le choix des mots est important pour susciter la croyance et insister sur la véracité des propos. Ainsi dans les témoignages de la violence conjugale, les femmes placent des silences démarcatifs pour rendre leurs discours plus intelligibles et des silences de focalisation pour insister sur l'intensité de la souffrance et la difficulté de l'expérience qu'elles ont vécue.

- (3) On essaye de rester vraiment {2020 ms-**F**} à l'écart parce que euh{p} au départ on se pose la question qu'est-ce qu'on a fait pour{p} pour arriver à ça? {4260 ms-**F**} On se remet nous-mêmes en question
- (4) Echapper à quelque chose à un coup de couteau ou euh{p}non c'est pas vrai{1100ms, c'est pas vrai {p} on nous dit n'ouvrez pas la porte:

mais quand ils défoncent les portes, on fait quoi? {1640 ms} on saute par la fenêtre ?{2400 ms-**F**} on n'a pas le temps, Il faut faire quelque chose avant quoi {p}

- (5) C'est pour ça que pour moi ça a duré des années mais {1200 ms} toute femme. euh{1500 ms} même s'il y a l'amour ça fait rien↓ il faut qu'elle parte quand même↓ parce que l'amour ne dure qu'un temps dans ces situations là et l'on continuera toujours à être {2800 ms-**F**} Brutal et{4340 ms-**F**} rabaisant la femme

Dans (3), (4) et (5), les locutrices placent dans leurs témoignages des silences de focalisation afin de mettre en évidence certaines idées, certains arguments et même certaines réalités. L'extrait (3) constitue une réponse à une question posée par l'interviewer : « Connaissez-vous des femmes dans votre cas ? Vous vous en parlez ? ». La locutrice insiste sur l'idée selon laquelle les femmes maltraitées souffrent en silence, elles ne déclarent pas l'acte violent et ne parlent pas entre elles. Au contraire elles restent à l'écart et continuent à se poser des questions et à tout remettre en question. Dans (4), la même locutrice place un silence de focalisation après une question qu'elle s'est posée pour mettre en relief la réponse à cette même question. L'extrait (5) du témoignage (T1) contient deux silences de focalisation qui mettent en évidence deux adjectifs qui décrivent l'acte violent produit par le conjoint.

Les silences démarcatifs assurent le bon agencement syntaxique des phrases.

- (6) les gens ont toujours la facilité de dire {3380 ms-**D**} euh {p}t'as une belle maison:↑ t'as un beau métier↑ t'as de beaux enfants↑ t'as un bon mari qui est gentil::↓{2940 ms-**D**} et tout va bien pour toi bien sûr↓ {4080ms-**F**} tout va bien mais quand on rentre à la maison↑ vous arrivez même à faire des crises de tachycardie↑ parce que ça va pas du tout↓{4200 ms-**D**} et ça repart↓tout va bien↓ {2700 ms-**D**} et ça pendant des années↓. (T1)
- (7) Et il voit très bien ↑que si, euh {p} si les petites choses au fur à mesure{p}même si ça monte {1180ms} il est pas inquiet↑{2280ms-**F**} il n'est jamais inquiet↑{1180ms} limite↑{1200ms} c'est {1220ms} nous qui sommes responsables{2620ms-**D**}quand on sort d'un commissariat: {p} on se on se demande si c'est pas nous la la {p}si c'est pas nous le fautif↓ si ce n'est pas à cause de nous:↓{p} (T2)

Dans (6), les silences en question séparent la principale de la complétive ou deux segments syntaxiques coordonnés. Dans (7), le silence démarcatif sépare la proposition principale d'une proposition subordonnée de temps.

Il importe de signaler que les témoignages constituant notre corpus sont très riches en silences démarcatifs et surtout en silences

déplacés. Si on adopte la définition des pauses démarcatives déplacées ou décalées proposée par Gaëlle (2004), nous considérons les silences démarcatifs déplacés comme des silences intervenant après une conjonction, après un sujet, etc.

- (8) quand vous tombez sur Euh{p} non, pas euh{p} quelqu'un qui a {2600ms-**DD**} un caractère plus fort que vous{p} c'est peut-être pas ça {2560ms-D}mais c'est d'être rabaissé de jour en jour: {p} donc{4160ms}.
- (9) Et puis-là:{p} ce jour-là: {p} beh voilà↓ {2160ms-F} il faut arriver à{2000ms-H} à sortir de ça euh {p} parce que {2360ms-**DD**} c'est pas possible ↑qu'on se fait se rabaïsser.

Dans les extraits ci-dessus les silences démarcatifs décalés (DD) sont placés après le mot-outil qui introduit le deuxième groupe syntaxique. Dans (8) le silence se situe entre le verbe et son complément d'objet ; dans (9), il apparaît après la locution conjonctive *parce que*, marquant ainsi la focalisation du segment « c'est pas possible qu'on se fait se rabaïsser » qui fournit une explication de ce qui vient d'être dit. Cela montre que dans le témoignage de souffrance le silence peut avoir une double fonction. Ce potentiel du silence est lié aux conditions de production de ce discours : la femme qui témoigne doit en même temps maîtriser ses émotions et faire passer un message. Le silence à double fonction illustre la dynamique de l'activité langagière des locutrices qui se servent du silence émotionnel pour le bon agencement de leurs discours, la mise en évidence de certaines idées et pour sensibiliser mais aussi pour gagner l'adhésion du public.

7. Emplacement et valeur du silence dans le témoignage de souffrance

7.1. Le silence inter-tour

Le caractère interactionnel de notre corpus nous a permis de relever un certain nombre de silences interactifs, que ce soit dans les témoignages enregistrés ou bien dans ceux présentés dans l'émission télévisée. Au-delà d'être une trace de réflexion, d'hésitation, de focalisation ou d'agencement syntaxique, dans l'interaction le silence joue un rôle important dans la distribution des tours de parole. Il s'agit des silences inter-tours qui « correspondent au délai de transmission entre la fin de l'énoncé d'un locuteur et le début de la prise de parole par un interlocuteur. [Ils] constituent l'un des signes permettant à ce dernier de comprendre que le locuteur a terminé de parler et que c'est à son tour de faire passer son message ». A la différence du silence démarcatif, considéré comme « *une stratégie conversationnelle*

permettant de conserver son tour de parole » (Béchet *et al.* 2013 : 26), le silence inter-tour cède le tour de parole à l'interlocuteur.

Dans les extraits suivants, nous avons noté deux types de silences inter-tours liés en particulier à la relation entre les femmes battues et leurs interlocuteurs, à savoir l'animatrice et interviewer.

- (10) Invitée : Quelle force m'a pris je dis à ce moment-là je dis aux enfants {1040ms} je les ai juste rassurés {p} je dis je reviens je vous promets je reviens mais et je me suis habillée parce que j'étais en pyjama p} Je me suis habillée {p} j'ai pris mon sac à main je suis partie {p} on avait deux voitures {p} j'ai pris la mienne et je suis partie {2540ms}
 Animatrice : tu es allée où ?
 Invitée : Je suis partie voir consulter mes coups et blessures à l'hôpital//
 Interruption Animatrice : Bien sûr//
 Invitée : {1440ms} parce que malheureusement {p} au commissariat on me demande toujours : d'avoir des preuves donc↓{p} j'ai dit bon↓ je vais aller consulter mes coups et blessures↓ (E)
- (11) Interviewée-1 : Et dire toutes ces insultes:↑ vous arrivez presque à le croire↑{1940ms} donc on se dit beh {p} c'e-st pas la peine↑{p} donc je reste et puis je suis ce qu'il dit↓{p} et puis et puis voilà↓{1700ms} et surtout pas↓ Surtout pas↓ {4340ms}
 Interviewer-1 : T'avais besoin de le dire publiquement ? Il faut que ça soit dit ?
 Interviewée-1 : Oui, il faut que ça soit dit oui↑ oui que ce soit, il faut que ça sorte et ne pas attendre des années et des années::↓ à{4340ms} à faire semblant de bien vivre↓{1940ms} c'est pas une vie ça, surtout pas {4600ms} (T1)
- (12) Interviewer-2 : Et la fillette ? Elle était témoin ?
 Interviewée -2 : Mais elle a plus elle a trois ans maintenant ↑ elle était bébé à ce-moment-là↑ elle était dans son lit à ce moment-là dans le petit lit à côté de moi mais bébé {1360ms} toute petite↓{1940ms} on n'a jamais réellement vécu ensemble {1480ms} Il avait des affaires chez moi {1620ms} Et:::voilà↓{1640ms} c'est c'est très très difficile↓ très très dur↓ J'ai déjà mis le jour où ma fille est née↑ c'est{p} il est arrivé et a essayé de s'interposer il l'a attrapée et l'a jetée dans le dans un mur {3560ms}
 Interviewer-2 : Vous connaissez d'autres femmes dans votre cas ? Vous vous en parlez ? (T2)

Le silence de l'animatrice dans (10) est un outil de communication dans la mesure où elle écoute pour pouvoir intervenir de manière à guider l'interaction dans le sens de l'objectif de l'émission. Par ses interventions et ses interruptions elle a fait en sorte que les silences inter-tours soient moins longs que ceux placés en fin de tours dans les témoignages enregistrés (T1 et T2). Dans ces derniers les interviewers adoptent une stratégie pour laisser

les silences exprimer, d'une part, et, d'autre part, s'assurer que le tour de parole des locutrices est terminé, afin de pouvoir passer à la question suivante (voir (11) et (12)). Cette stratégie, complètement différente de celle de l'animatrice de l'émission, est étroitement liée à la spécificité de l'interview qui vise seulement la collecte des informations (le témoignage dans notre cas).

7.2. Le silence intra-tour

L'emplacement des silences au sein du tour contribue à la construction du sens tant au niveau de la production qu'au niveau de la réception. Nous avons vu de quelle manière le silence joue un rôle dans l'agencement syntaxique de la parole et dans la planification de la pensée des locutrices qui assure une bonne réception de leur message.

Envisagée dans sa fonction émotive, dans les témoignages étudiés, le silence révèle l'état d'âme des femmes qui, en s'exprimant, utilisent des marques linguistiques à valeur affective et expressive. Nous focalisons notre attention sur les silences et leur emplacement par rapport à ces marques linguistiques. Cela nous permettra d'interpréter le para-verbal à travers des marques linguistiques interprétables. Ainsi nous avons pu relever un certain nombre de silences dont la durée peut varier selon leur emplacement mais aussi en fonction de la façon dont chacune des locutrices vit le sentiment exprimé ou l'expérience rappelée.

7.2.1. Silence de souffrance et de douleur

Ces silences accompagnent les énoncés contenant des *subjectivèmes* (cf. Kerbrat- Orecchioni 2009). Il s'agit de verbes, substantifs, adjectifs et adverbes ayant une valeur subjective, de types affectif et évaluatif, exprimant un sentiment de douleur chez les locutrices.

- (13) C'est c'est très très dur à{p} à sortir tout ce qui a au moins parce que {1060ms-DD} je suis quand même {2500ms-F} [pleur] blessée au plus profond de moi {3160ms-D}[pleur] donc {7640ms} [pleur] malgré ça il ne voit nulle part...

Le silence de focalisation {2500ms-F} accompagné des larmes de la locutrice dans (13) met l'accent sur les subjectivèmes *blessée* et *profond*. Le premier est affectif, l'autre est évaluatif et exprime le haut degré d'intensité du sentiment ressenti. L'expression de ce sentiment est suivie de deux silences démarcatifs longs. Accompagnés de larmes, ces silences montrent bien la douleur ressentie lors de l'expression de

la souffrance. Ainsi, nous pouvons considérer ces silences comme des silences de douleur.

- (14) c'est c'est toujours des questions jusqu'aujourd'hui {3200ms-F} je me dis pourquoi↑ {2480ms-F} on aurait pu Euh vivre heureux {2920ms-F} [pleur] ça n'était pas ↓{4900ms-D} je veux montrer:: {1400ms} la femme toujours gaie: toujours souriante devant les autres {1480ms} j'avais honte: d'avoir supporté ce qu'on m'a fait vivre
- (15) Donc {p} pourquoi ? Pourquoi il me battait ?↑ Pourquoi me violer? ↑ je sais pas {1540ms} jamais su ↓ {3280ms } [pleur]

Dans les extraits (14) et (15), les locutrices placent des silences de douleur et de souffrance après une négation ou une question. La négation et l'interrogation s'avèrent être ici des outils qui permettent d'exprimer une réalité douloureuse qu'elles vivaient et qui s'oppose à ce qu'elles espéraient vivre. Le recours au conditionnel dans (14) – « on aurait pu euh vivre heureux » – le montre clairement. Dans les deux extraits l'interrogation est suivie d'un silence de focalisation mettant en relief une réponse négative. L'association de l'interrogation à la négation traduit l'état d'âme de ces femmes qui, après avoir souffert en silence, passent à l'expression de la souffrance au moyen du silence.

7.2.2. Silence de sollicitation

En étudiant les différents emplacements des silences, nous en avons relevé un bon nombre à proximité des énoncés inachevés. Ce genre de silences constitue un mode d'expression de la souffrance. Observons l'exemple suivant :

- (16) j'ai commencé à comprendre un petit peu vraiment {p} quand les enfants ont quitté la maison {2140ms} de se retrouver comme ça tous les deux boof {3560ms} là c'était vraiment {6020ms} où on se retrouvait deux personnes complètement {4720ms} comme si on était {5420ms} des personnes étrangères.

Même étant inachevés, les énoncés « de se retrouver comme ça tous les deux boof... », « là c'était vraiment... », « on se retrouvait deux personnes complètement... », expriment le degré de souffrance de la locutrice vivant seule avec une personne agressive. Les silences placés dans ces énoncés laissent entendre cette souffrance et permettent à l'interlocuteur de deviner et d'imaginer la situation. Ainsi, la locutrice adopte une stratégie pour solliciter l'interlocuteur afin que celui-ci contribue à l'activité de production du sens. En dévoilant leurs émotions, les femmes battues témoignent, certes, mais cherchent également le soutien. S'exprimer à l'aide du silence dans le cas des

énoncés inachevés est aussi une manière de sensibiliser les auditeurs afin de les faire adhérer à leur cause : lutter contre la violence conjugale.

8. Conclusion

Il ressort de cette analyse que, dans les témoignages de souffrance, les silences constituent un outil non-verbal mais très expressif. Ils se présentent de par leur fonction comme des marques d'agencement syntaxique du discours qui le rendent plus intelligible (silences démarcatifs), d'activité cognitive et de réflexion (silences d'hésitation), mais aussi comme des marques de focalisation d'un élément du discours (silences de focalisation). Ainsi, les locutrices mettent en évidence leur souffrance à travers ces trois types de silence.

L'emplacement du silence joue un rôle important dans son interprétation. Dans sa dimension interactive, le silence inter-tour indique qu'on cède le tour de parole à l'interlocuteur. L'étude a montré que la durée de ce silence dépend des conditions de production du témoignage. Dans le cas de l'interview, les silences sont plus longs dans la mesure où on laisse le silence exprimer ; contrairement à l'émission, où l'animatrice, de par son rôle d'organisatrice de l'interaction, intervient pour briser le silence par ses différentes interruptions.

Les silences intra-tours obéissent à d'autres conditions liées aux locutrices elles-mêmes et à leur rapport avec l'émotion ressentie. L'étude montre que le matériel discursif utilisé est déclencheur du silence dans les témoignages de souffrance. Le silence de douleur est souvent placé à proximité de subjectivèmes et de modalisateurs exprimant l'intensité de la souffrance des femmes battues. Ce genre de silence est souvent accompagné de larmes de douleur et de regret.

Des silences intra-tour à valeur expressive, relativement longs, apparaissent également dans les énoncés inachevés produits par les. Ainsi placés, les silences intra-tours constituent une stratégie d'encodage et de production de sens qui sollicite l'interlocuteur afin de gagner son adhésion et son soutien.

De manière sommaire, cette étude a permis de montrer à quel point la durée et l'emplacement du silence dans le témoignage de souffrance contribuent à son interprétation.

Références bibliographiques

- Ablali, D., Huët, R., Wiederspiel, B. (2015), « La souffrance à proximité : écrits du mal-être d'un public en ligne », *Communication & langages*, 186, p. 27-43 ; <https://www.cairn.info/revue-communication-et-langages1-2015-4-page-27.htm>; consulté le 16.05.2022.
- Aiala de Mello, R., (2021), « L'analyse discursive du silence dans la littérature », *Caligrama : Revista de Estudos Românicos*, 26/1, p. 95-110.

- Bakhtine, M. (1984), *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris.
- Barbet, D., Honoré, J.-P., (2013), « Ce que se taire veut dire. Expressions et usages politiques du silence », *Mots. Les langages du politique*, 103, p.7-21.
- Barkat-Defradas, M., Gayraud, F., Cadhilac, C. et Lee, H. (2009), « Pauses et hésitations dans le discours de patients Alzheimer et chez la personne âgée saine », *3ème Journées de Phonétique Clinique*, Aix-en-Provence, 4-5 décembre 2009.
- Béchet, M., Sandré, M., Hirsch, F., Richard, A., Marsac, F. et Sock, R. (2013), « De l'utilisation de la pause silencieuse dans le débat politique télévisé. Le cas de François Hollande », *Mots. Les langages du politique*, 103 ; <http://journals.openedition.org/mots/21460> ; consulté le 10.07.2022).
- Brun, P. (2003), « Le récit de vie dans les sciences sociales », *Revue Quart Monde*, 188/4 ;(<https://www.revue-quartmonde.org/2088>; consulté le 22 juillet 2022.
- Bruneau, T. (1973), « Le silence dans la communication », *Communication et langages*, 20, p. 5-14.
- Campione, E., Veronis, J. (2004), « Pauses et hésitations en français spontané », *Actes des XXVe Journées d'Etude sur la Parole*, 2004, Fès.
- Candea, M. (2000), *Contribution à l'étude des pauses silencieuses et des phénomènes dits « d'hésitation » en français oral spontané*, Thèse de doctorat, Paris 3 Sorbonne Nouvelle.
- Dinouart, A. (1987 [1771]), *L'art de se taire, principalement en matière de religion*, Jérôme Millon, Paris.
- Dodane, C., Hirsch, F. (2018), « L'organisation spatiale et temporelle de la pause en parole et en discours », *Langages*, 211/3, p. 5-12.
- Duez, D. (1995), "Perception of hesitations in spontaneous French speech", *Proceedings ICPhS*, Stockholm, vol. 2, p. 498-501.
- Fagyal, Z. (1996), « Stratégies d'hésitation propres aux locuteurs dans le français oral spontané médiatisé », *Actes des 21e JEP*, p. 167-170.
- Fuchs, C., Le Goffic, P. (1985), *Initiation aux problèmes de linguistiques contemporaines*, Hachette Université, Paris.
- Gaëlle, F. (2003), « Les pauses démarcatives déplacées en anglais spontané. Marquage kinésique et prosodique », *LIDIL - Revue de linguistique et de didactique des langues*, 26, p.155-169.
- Gaëlle, F. (2004), « Les pauses intra-constituants en anglais spontané », *Actes des XXVe Journées d'étude sur la parole*, Fès, p. 217-220 ; <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00294227>.
- Harvey, S., Schegloff, E. A., Jefferson, G. (1974), "A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation", *Language*, 50/4, p. 696-735.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2009), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, Paris.
- Kurzon, D. (1998), *Discourse of Silence*, John Benjamins, Amsterdam.
- Laroche-Bouvy, D. (1984), « Les pauses et les silences dans l'interaction verbale », *Langage et société*, 29, p. 27-37 ; DOI :10.3406/lsoc.1984.1999.
- Munteanu, M. O. (2018), « Formes du silence dans la communication publicitaire », *XLinguae*, 11/ 1XL, p. 175-185.
- Orlandi, E. P. (1997), *As formas de silêncio*, Unicamp, Campinas.

- Plantin, C. (2005), *L'argumentation. Histoire, théories et perspectives*, PUF, Paris (ch. 6 : « Les personnes et leurs affects »).
- Swerts, M. (1998), "Filled Pauses as Markers of Discourse Structure", *Journal of Pragmatics*, 30, p. 485-496.
- Van Den Heuvel, P. (1985), *Parole, mot, silence. Pour une poétique de l'énonciation*, Librairie José Corti, Paris.